

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2023
Réuni le : 23/11/2023
Sous la présidence de : Isabelle Tabart
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LIBRAIRIES INDÉPENDANTES EN PAYS DE LA LOIRE:
Le Conseil d'Administration autorise la signature d'une convention de partenariat entre le collège Alexandre Soljenitsyne et l'association des Librairies Indépendantes en Pays de la Loire. Dans le cadre de la convention l'association s'engage à distribuer des bons d'achat individuels d'une valeur de 20,00 euros aux élèves participant au projet à savoir les élèves de la classe de 4ème B et les élèves de l'I.M.E. Elle s'engage également à financer une intervention d'un acteur du livre auprès de ces élèves.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0